

Varennes Jarcy

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

EXPOSITION INTERACTIVE

« QUI A REFROIDI LEMAURE ? »

Médiathèque Municipale, Chemin du Breuil

Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les 5 occupants de l'immeuble, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Le commissaire Séraphin Limier vous engage comme inspecteur stagiaire pour mener l'enquête. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous devrez arpenter les lieux de l'intrigue, collecter les indices, interroger les témoins... Nul doute qu'à l'issue de cette enquête vous tiendrez le coupable !

À partir de 13 ans, sur **réservation uniquement** car nombre limité de places afin de respecter les mesures sanitaires liées à la Covid.

Cette exposition-jeu sera assortie d'une sélection de romans policiers.

Session : le mardi, mercredi, vendredi et samedi aux horaires de permanence de la médiathèque.

Durée du jeu : 1 heure environ.

Renseignements et inscriptions :

mediatheque@varennes-jarcy.fr / portail médiathèque sur

<https://mediatheque.varennesjarcy.fr/> et

<https://www.facebook.com/MediathequeVarennesJarcy/>

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Ouverture prochaine Chemin des Aufrais

Rencontrez les assistantes maternelles à l'occasion de deux journées portes ouvertes

Le samedi 27 février et le samedi 13 mars de 9h à 18h.

Pour prendre rdv, vous pouvez les joindre soit par téléphone Mme IDE Pamela au 06.99.93.74.42 ou à l'adresse mail de la Mam: mamaisonnette.jpl@gmail.com



À PARTIR DU 1^{er} MARS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour tout enfant né en 2018 rentrant à l'école en septembre 2021, les familles doivent l'inscrire auprès de la commune. Les pièces justificatives à produire sont :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- pièce d'identité du parent
- extrait d'acte de naissance de l'enfant avec filiation ou livret de famille
- carnet de vaccinations (avec les 11 vaccins obligatoires)
- le cas échéant, le certificat de radiation délivré par l'ancienne école
- en cas de séparation ou de divorce, toute décision attestant du lieu de résidence de l'enfant

Certificat d'inscription à télécharger sur le site de la commune : www.varennesarcy.fr

Vous recevrez la confirmation d'inscription courant avril et les informations relatives à la rentrée vous seront communiquées un peu plus tard en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

*Pour tous renseignements : service Vie Éducative et Jeunesse
scolaire@varennesarcy.fr Tél 01-69-00-11-34*

DU 15 MARS AU 15 AVRIL

CHOISISSEZ LA MEILLEURE ACTION ÉCO CITOYENNE

Le prix Action pour la planète, créé en 2015 par le Conseil Départemental, met en lumière les initiatives essonniennes en faveur de la transition énergie-climat et, en matière d'amélioration de l'environnement et cadre de vie, de consommation responsable, de vivre ensemble, afin de donner à d'autres l'envie d'agir.

Pour départager et récompenser les actions retenues, un vote citoyen est organisé du 15 mars au 15 avril 2021 sur <http://action-planete.essonne.fr>

SEMAINE DU 15 MARS AU 19 MARS

REPRISE DE LA COLLECTE DES BACS MARRON

Selon votre jour de collecte. Uniquement pour le gazon, la taille de haies, les feuillages. Pas de sacs ! **Penser également à la production de compost.** Acquisition d'un composteur auprès du SIVOM pour une participation financière de 15 à 30 € selon la taille.

CADRE DE VIE – HYGIÈNE SANITAIRE

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'il leur appartient d'une part de les tenir en laisse lors des promenades, d'autre part qu'il leur est fait obligation de ramasser les déjections canines. Plusieurs distributeurs de sacs sont installés sur la commune et sont équipés de poubelles pour le dépôt des déjections. Tout contrevenant s'expose à une amende de 38 €. La propreté de la commune est l'affaire de TOUS.

Lieu d'implantation des totems canins : rue de Brie près du stade, mare de la Fontaine-Bouard, chemin du Four à Pain/rue Dieu, parking de l'école, avenue de Jarcy.